

Formation régionale pour l'Afrique sur le cadre de financement national intégré

*Examen approfondi du module 4 : « Gouvernance et coordination »
du cadre de financement national intégré*

Jeudi 26 août 2021 15 h 30 – 17 heures (heure d'Afrique de l'Est : UTC+3)

Réunion virtuelle

NOTE CONCEPTUELLE

Vue d'ensemble

Les cadres de financement nationaux intégrés (Integrated National Financial Frameworks - INFF) doivent être déterminés par la demande et bénéficier d'un solide soutien politique, complété par un encadrement à un niveau technique élevé et une large appropriation par les pays. Cela exige un « catalyseur institutionnel » à un niveau élevé du gouvernement, capable de réunir toutes les parties prenantes et de favoriser leur participation à un processus consultatif. Les mécanismes de gouvernance et de coordination guident l'ensemble du processus de l'INFF – de la création à l'élaboration, en passant par la mise en œuvre et le suivi continu. Bien qu'elles diffèrent suivant les contextes nationaux et les mécanismes pouvant (ou non) être déjà en place, trois fonctions communes devant être remplies ressortent systématiquement des expériences des pays qui ont mis en œuvre des INFF et d'autres processus similaires. La mise en place de ces fonctions au moyen de dispositifs de gouvernance et de coordination appropriés aidera les pays à améliorer la cohérence de leurs politiques de financement, à renforcer l'application de ces politiques et à instaurer des systèmes de gouvernance économique plus solides.

Les trois fonctions sont les suivantes :

1. **Engagement et sens de la direction** au sommet (tant au niveau politique que technique) - nécessaires pour apporter la vision et l'orientation d'ensemble autour desquelles une cohérence accrue des politiques de financement peut être assurée et garantir l'appropriation, l'adhésion et la participation à grande échelle, une dynamique soutenue dans le temps (y compris dans tous les cycles politiques), et des ressources suffisantes pour les activités et les efforts liés à l'INFF.
2. **Accès aux connaissances et aux perspectives** - nécessaires pour s'assurer que les décideurs disposent de l'information dont ils ont besoin pour prendre des décisions sur la pertinence des différents choix de politique de financement et leur



impact sur le développement durable; que les fournisseurs de financement (publics, privés, nationaux, internationaux) peuvent se voir demander des comptes et que le large éventail de besoins, de priorités et d'intérêts qui influent sur le succès des IFNI soit reconnu et pris en compte.

3. **Coordination entre les différentes parties prenantes** (au sein et en dehors du gouvernement) - nécessaire pour maximiser les synergies, réduire les doublons, permettre la gestion des compromis et réduire au minimum les contradictions ou les incohérences dans la formulation et la mise en œuvre des politiques de financement dans différents domaines. La coordination entre les parties prenantes est également essentielle pour faciliter une approche cohérente du financement qui réduit les risques dans les systèmes économiques, sociaux et environnementaux et garantit que les priorités et les politiques de financement dans un domaine ne créent pas de risques dans un autre.

Objectifs

L'objectif de la session de formation est de mieux faire connaître aux participants le module 4 « Gouvernance et coordination » du cadre de financement national intégré, y compris les fonctions clés qui sous-tendent une gouvernance efficace du cadre et les divers arrangements et mécanismes qui peuvent aider les pays à mieux les remplir.

Le contenu s'appuiera sur les orientations mondiales pertinentes élaborées par le Groupe de réflexion interinstitutions sur le financement du développement et permettra aux participants de mieux comprendre le sujet, ainsi que de fournir des exemples d'études de cas des pays pilotes de l'INFF afin de faire connaître les étapes de la mise en œuvre, les défis et les enseignements à retenir. La séance donnera lieu à une discussion et à un retour d'information de la part des participants pour faciliter le partage des connaissances et l'apprentissage par les pairs, et éclairer davantage le travail dans l'avenir du Département des affaires économiques et sociales (DESA), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Ordre du jour provisoire

Jeudi 26 août 2021	
Session : Analyse approfondie du module 4 de l'INFF : « Gouvernance et coordination »	
Modérateur/trice : (à confirmer)	
Partie 1 : Introduction à la méthodologie du module 4 « Gouvernance et coordination »	
Dans cette séance, le Département des affaires économiques et sociales donnera un aperçu des fonctions de la gouvernance du cadre de financement national intégré, ainsi que des institutions, processus et mécanismes qui peuvent aider les pays à les remplir efficacement.	15 h 30 – 15 h 45 (15 min)
Présentateur : Département des affaires économiques et sociales	
<ul style="list-style-type: none"> • Questions-réponses 	

<p>Partie 2 : Apprentissage par les pairs entre pays</p> <p>Cette séance apportera les expériences des pays qui sont en première ligne concernant les différents aspects de la gouvernance et de la coordination qui sont liés aux dispositions pertinentes et peuvent éclairer ces dispositions dans le contexte d'un cadre de financement national intégré.</p> <p>Pays proposés (10 min par pays) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sierra Leone - pour présenter son approche ascendante sur le Dialogue sur le financement des objectifs de développement durable (ODD). - Cabo Verde - pour présenter l'architecture de gouvernance du financement décentralisé pour les cadres de financement nationaux intégrés. - Djibouti - à confirmer. - Maroc - à confirmer. <p>-Questions-réponses (5 min)</p>	<p>15 h 45 – 16 h 30 (45 min)</p>
<p>Partie 3 : Discussion en petits groupes</p> <p>Sur la base des présentations des pays et des expériences partagées, cette séance offrira un cadre pour discuter en petits groupes des différents éléments du module « Gouvernance et coordination ».</p> <p>Les questions suivantes peuvent guider les discussions dans chaque groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui est l'instigateur des efforts visant à améliorer l'intégration de l'élaboration des politiques de financement dans votre pays ? La pandémie de COVID-19 a-t-elle renforcé ou freiné l'élan derrière de tels efforts ? Dans quelle mesure ? - Comment pérenniser l'attention et la dynamique autour du financement intégré (par exemple, à travers les cycles politiques et les changements potentiels de direction politique) ? - Quelles possibilités s'offrent de renforcer les institutions et les processus existants qui sous-tendent l'élaboration de politiques cohérentes dans le domaine du financement (par exemple, en relation avec les trois fonctions énumérées ci-dessus) ? - Quels sont les outils et mécanismes spécifiques qui ont contribué à améliorer l'alignement des dépenses et investissements publics, de la coopération au développement et des investissements privés sur les objectifs nationaux de développement durable ? - Quels sont les principaux défis à relever ? Dans quelle mesure les orientations mondiales de l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies sur le redressement économique et le développement de l'Afrique peuvent-elles aider à les relever ? <p>Rapport en plénière - les principales conclusions de chaque petit groupe</p>	<p>16 h 30 – 16 h 55 (20 min de discussions, 5 min de compte-rendu)</p>
<p>Clôture (par le/la modérateur/trice; remise à disposition de la séance de clôture au/à la modérateur/trice)</p>	<p>16 h 55 – 17 heures (5 min)</p>